Décision 98-MC-04 du 12 mai 1998

relative à une demande de mesures conservatoires présentée par le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie concernant des pratiques de la société Suez-Lyonnaise des Eaux à l'occasion du renouvellement de contrats de délégation de service public de l'eau potable de plusieurs communes du département de l'Essonne

Posted on: 22 mai 1998 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Mesure conservatoire	oui

Lire

le texte intégral de la décision
39.05 Ko